



Aftersimple jeunes
5 aout 2025
REGLEMENT PARTICULIER

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBD sous la responsabilité du Juge arbitre.

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBD sous la responsabilité du Juge-Arbitre.
2. Le Juge-Arbitre sera **Mr TETARD Guillaume**.
3. Le GEO sera **Mr SCOHIER Julien** du club de Brétigny (ALEPB) .
4. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-Arbitre se réserve le droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
5. Le tournoi est autorisé par la ligue d'île de France de Badminton et par la Fédération Française de Badminton sous le numéro n° **2405526**
6. Le tournoi est ouvert à tous jeunes joueuses et joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton classés « Nationaux, Régionaux, Départementaux, Promotion & non classés » soit les N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et Non classés.
7. Tous badistes inscrits à ce tournoi devra être licencié sur Poona le jour du tirage au sort soit le **01 Août 2025**.
8. La répartition des joueuses et joueurs se fera en séries. Les joueurs seront départagés par rapport à leur CPPPH à la date du tirage au sort du **31 juillet 2025**.
9. La compétition est ouverte aux catégories : Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors. La date d'inscription sera utilisée pour la liste d'attente.
10. Tous les tableaux se joueront en poule unique de 4 ou de 5 selon le nombre d'inscrits.
11. Rencontre uniquement de simple de 14h00 à 19h00.
12. Le gymnase sera ouvert à partir de 13h30 et tous les participants sont convoqués entre 13h45 à 15h00 au COM (Centre Omnisport de Mâcon), rue pierre de coubertin, 71000.
13. Le nombre de participants est limité à **32 joueurs** sur 7 terrains.
14. Aucune sortie de terrains ne sera autorisée en-dehors des arrêts de jeu prévus par le règlement. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 pts dans chaque set, ainsi qu'entre chaque set. Ils devront être

de retour à 40 s à l'arrêt de jeu de 11pts et à 1min 40 entre les sets. A défaut ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre.

15. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

16. Tous les matchs seront auto-arbitrés pendant l'après-midi.

17. Les volants seront à la charge des joueurs en cas de désaccord le volant officiel sera : **RSL Grade 4**

18. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, filins...) sera compté **FAUTE** en jeu et **LET** au service. Il ne sera autorisé que 2 services LET consécutifs. Au-delà le point de l'échange et le service reviendront à l'adversaire.

19. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de **3 minutes** pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

20. A l'appel de leur nom, les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque. A la fin du match, le vainqueur remettra la feuille de match correctement remplie à la table de marque (scores, heure de fin, ...)

21. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement des tenues et publicité sera affiché dans la salle au tableau d'affichage.

22. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes dites « d'échauffement » sur le terrain avant le début du match. Ils devront tester leurs volants avant de s'échauffer. (Ces 3 minutes comprennent : le test des volants, l'échauffement et le changement de tenue).

23. Les inscriptions doivent être intégralement réglées le jour de la compétition. La date limite d'inscription est fixée au **30 juillet 2025**. Le classement du joueur(euse) qui sera pris en compte le jour du tirage au sort sera celui du **31 juillet 2025**.

24. Les droits d'inscription passé le délai du tirage des tableaux ne seront pas remboursés sauf en cas de force majeure sur présentation de justificatifs (problème médical grave, changement horaires travail) Le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort du 01 Août 2025, avant ou pendant la compétition devra envoyer un justificatif avant 5 jours après la compétition à la ligue d'île de France de badminton par mail : forfait@lifb.org ou par courrier : LIGUE ILE DE France DE BADMINTON , 123 rue Tocqueville, 75017 paris, tel 01 81 70 61 35 sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (tournoi et interclubs). Merci de noter votre nom et nom de la compétition au dos du justificatif.

25. En cas de forfait d'un participant, un(e) joueur(euse) peut être remplacé(e) par un(e) autre joueur(euse) figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.

26. Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents... Les joueuses & joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

27. Le montant des droits d'engagement est de 12€ (dont 2 € de frais reversés à la FFBAD) par joueur / joueuse pour un tableau. Il n'y aura pas de récompense.

28. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre.

Le Juge-Arbitre : Mr TETARD Guillaume.